



Apprendre au cnam change votre vie

Licence professionnelle Droit, économie, gestion - LP115 01A

Chef-fe de projet handicap et emploi mention management et gestion des organisations

Mettre en œuvre des solutions pour améliorer l'emploi des personnes handicapées

Publics visés

Cette formation s'adresse aux :

- acteur·rice·s des ressources humaines et du dialogue social, des missions handicap des entreprises des secteurs public et privé ;
- personnels des établissements et services sociaux et médicosociaux, des administrations, des associations, du système éducatif ;
- acteur·rice·s de la santé au travail (médecins du travail, ergonomes, psychologues, infirmier·ère·s, etc.) ;
- acteur·rice·s de l'orientation, de la formation, de l'insertion professionnelle et/ou du handicap.

Conditions d'accès

La licence est ouverte aux :

- titulaires d'un diplôme national de niveau bac+2 ;
- personnes justifiant d'un niveau de formation bac+2 reconnu par la validation des études supérieures en rapport avec le diplôme ;
- candidat·e·s justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle en rapport avec les compétences correspondantes à la licence permettant de demander l'accès à la formation via la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Pour les candidat·e·s n'ayant pas le niveau requis, une entrée en certificat de compétence Consultant·e en insertion dans le domaine du handicap est possible. L'admission en licence peut se faire par la suite à condition d'avoir validé le certificat et obtenu la VAP85 (validation des acquis professionnels).

Le métier de chef-fe de projet handicap & emploi

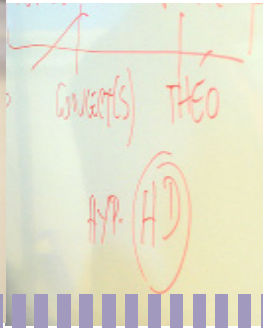
Le·La chef-fe de projet Handicap & emploi conduit ou contribue à des projets d'insertion, de formation, de recrutement, d'intégration et de reclassement des personnes en situation de handicap comme à des actions en faveur de l'égalité de traitement.

Il·Elle travaille au sein d'une organisation intervenant dans les champs médicaux, sociaux et/ou professionnels ou dans une entreprise des secteurs public et privé.

Il·Elle mobilise les dispositifs, services, prestations, mesures de droit commun ou spécifiquement dédiés au public handicapé, à la compensation du handicap, et inscrit son action dans un partenariat étendu et complexe.

Perspectives professionnelles

- **Chargé·e de mission/responsable ou coordinateur·rice de mission handicap**
Code ROME : M1502 – développement des ressources humaines
- **Chargé·e de mission/RH diversité handicap, chef-fe de projet, responsable ou coordinateur·rice de missions diversité**
Code ROME : M1502
- **Responsable de service d'insertion sociale et professionnelle (publics spécifiques)**
Code ROME : K1801 – conseil en emploi et en insertion socioprofessionnelle)
- **Chargé·e de relations avec les entreprises**
Code ROME : K1801
- **Conseiller·ère en reclassement ou réinsertion professionnelle des personnes handicapées**
Code ROME : K1801



Compétences professionnelles et connaissances visées

La licence a pour finalité de former des acteur·rice·s capables de mettre en œuvre des solutions nouvelles et pertinentes pour améliorer l'emploi des personnes handicapées.

Elle doit, à ce titre, permettre :

- d'acquérir des connaissances des grandes déficiences invalidantes (motrice, sensorielle, mentale, psychique, etc.) pour être capable d'identifier et de compenser les incidences propres à chaque type de handicap ;
- de s'approprier les notions de psychologie essentielles à la compréhension et à la pratique de la « relation d'aide », à l'analyse des besoins spécifiques des personnes handicapées afin de promouvoir des projets autodéterminés ;
- d'être capable de mobiliser les ressources pour l'orientation, l'accompagnement, la formation, l'intégration et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés ;
- de développer une capacité d'expertise en matière de construction des parcours d'insertion professionnelle/de maintien dans l'emploi des personnes handicapées et d'élaboration de politiques d'entreprises comme des stratégies d'intégration.

Modalités et temporalité de la formation

La formation est déployée selon deux modalités et tous les cours sont dispensés en présentiel :

Les cours hors temps de travail (HTT) ont lieu le samedi au Cnam de Paris et de façon ponctuelle quelques vendredis. Chaque unité d'enseignement (UE) se déroule sur 6 samedis à suivre.

Les cours en formation continue (FC) : regroupements d'une semaine par mois correspondant à chaque fois à une unité d'enseignement.

La licence peut se valider en un an ou en deux ans, voire plus, selon les besoins d'aménagement des personnes qui candidatent à cette formation.

Attention : l'UE HTS105 (Techniques et méthodologies pour l'étude du handicap : aspects pratiques) doit être impérativement suivie lors de l'année de la validation du mémoire.

Concernant le devenir des personnes qui ont suivi la formation, 90 % des diplômé·e·s sont en emploi et 68 % déclarent occuper une fonction en adéquation avec la formation.

Source : enquête des diplômés, OEC, Cnam, 2017.

Projet tuteuré, stage et mémoire

La composante projet de la licence est au cœur de cette formation. L'objectif est de pouvoir outiller les personnes en formation afin qu'elles puissent :

- se confronter à la réalité d'un terrain ou faire part d'une réflexion qui découle de leur exercice professionnel ;
- poser un problème, rendre compte de toute une série de constats et de les objectiver. Ce processus d'objectivation amène à poser une question de départ ainsi que des hypothèses ;
- investiguer, se documenter, construire des données, réfléchir à un dispositif méthodologique ;
- acquérir, construire une posture professionnelle qui les amène à se questionner, à opérer un « déplacement de pensée » et un changement. Ce processus de changement implique la construction et déconstruction des représentations relatives au handicap.

La mise en place d'une étude ainsi que l'écriture du mémoire représentent un investissement professionnel de la part des personnes en formation. Dans le cursus, les élèves sont accompagné·e·s tout au long de ce cheminement par un·e tuteur·rice de stage (personne référente au sein du lieu de stage) et par un·e tuteur·rice (professionnel·le extérieur·e ou enseignant·e du Cnam) pour les aider dans la rédaction du mémoire.

Validation du diplôme

La validation de la licence professionnelle est prononcée par un jury au vu de l'évaluation de chacune des unités d'enseignement et d'un mémoire rédigé à l'issue de la formation qui fera l'objet d'une soutenance orale. La validation s'effectue à partir des éléments suivants, lesquels permettront la délivrance du diplôme :

- suivi et validation des unités d'enseignement avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8 ;
- validation des connaissances et des compétences linguistiques dans une langue étrangère avec production d'une note sur 20 ;
- soutenance du projet tuteuré ;
- validation de l'expérience professionnelle (UASA03) ou stage de 560 heures (UASA04). Cette expérience ou stage pratique doit être en lien avec une mission relative à l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.



Organisation pédagogique et contenu de la formation

La licence comporte un tronc commun, une unité d'enseignement optionnel au choix, une option en langues. Elle comporte également une période de stage et la mise en place d'un projet tuteuré.

Code UE	Unités d'enseignement (UE)	ECTS
EGS118	Management des organisations et ressources humaines en secteur médico-social, sanitaire et social	6
EGS119	Méthodologie de conduite de projets en secteur médico-social, sanitaire ou social	6
HTS104	Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : bases théoriques	2
HTS105	Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : aspects pratiques	2
HTS107	La relation d'aide et qualité de vie	4
HTS108	Handicap et insertion professionnelle : de l'orientation à l'accès à l'emploi	4
HTS109	Handicap et entreprise : de l'intégration au maintien dans l'emploi	4
HTS101	Handicap : concepts fondamentaux et panorama sur les déficiences	4
HTS103	La vie quotidienne des personnes en situation de handicap	4
DNF001	Ouverture au monde du numérique	4
Une UE à choisir		
ARA001	Cours de langue et de culture arabes, parcours collectif	6
ANG200	Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais	
ANG300	Anglais professionnel	
RUS200	Russe en parcours d'apprentissage personnalisé	
FLE100	Français langue étrangère : parcours collectif	
FLE200	Français langue étrangère : parcours personnalisé d'apprentissage	
LSF100	Introduction à la langue des signes française (LSF) et à la culture sourde	
Expérience et projet		
UASA03	Expérience professionnelle	6
UASA04	Projet tuteuré	12
Total		60



Les enseignant·e·s-intervenant·e·s

Isabelle Barbet, maître de conférences
isabelle.barbet@lecnam.net

Pascal Clarke, professeur associé
pascal.clarke@lecnam.net

Intervention de nombreux·ses acteur·rice·s professionnel·le·s des réseaux dans le domaine du handicap.

Lieu, dates et horaires de la formation

Début des cours en formation continue : 7 octobre 2019
Début des cours hors de temps de travail : 30 septembre 2019

Lieu : Cnam - 292 rue Saint-Martin - Paris 3^e

Horaires : du lundi à vendredi (1 semaine/mois) ou samedi 9 h 30-12 h 30/13 h 30-17 h

Si le cours a lieu le soir (en semaine) : 18 h 15-21 h 15

Coût de la formation

Inscription et tarifs en hors temps de travail :

Inscription aux UE à la carte pour ceux·celles qui ne souhaitent pas valider toute la licence ou seulement s'inscrire à quelques UE. Cette inscription peut être réalisée sur place ou en ligne sur le site du Cnam de Paris : **170 € de droits de base + 56 € (UE de 4 crédits) ou 84 € (UE de 6 crédits)** (attention : toutes les UE n'ont pas le même nombre de crédits)

Inscription à la licence complète : dossier d'inscription à remplir et inscription sur rendez-vous avec le service de la scolarité - **forfait de 820 €** (tarif de l'année 2019-2020)

En 2019-2020, la licence sera dispensée en 2 ans pour la modalité cours du soir.

Inscription et tarifs en formation continue :

Inscription aux UE à la carte ou à la licence complète : prendre contact avec Cnam Entreprises (entreprises@cnam.fr)

Tarif entreprise/employeur·e/OPCA : 7644 € (tarif 2019-2020 donné à titre indicatif). Ce tarif peut varier en fonction de la prise en charge de la formation

Tarif individuel : 3822 € (tarif 2019-2020 donné à titre indicatif)

Date limite d'inscription

Fin septembre 2019



Dossier de candidature

L'admission en licence se fait sur dossier. Celui-ci doit comporter les éléments suivants :

- photocopie du plus haut diplôme obtenu permettant la candidature ;
- photocopie d'une pièce d'identité officielle ;
- curriculum vitae ;
- lettre de motivation dans laquelle le·la candidat·e peut apporter des informations complémentaires par rapport à son parcours, expliciter les motivations de ce choix de formation et indiquer le projet d'études et/ou professionnel sur lequel il·elle souhaite travailler.

Ce dossier peut être adressé :

par courrier :

Conservatoire national des arts et métiers
Équipe pédagogique nationale 12, Santé Solidarité
À l'attention d'Isabelle Barbet
Case courrier EPN 12
292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03

par mail à l'adresse suivante :

secretariat.handicap@cnam.fr

La réponse est communiquée à chaque candidat·e par mail, après étude du dossier de candidature par la commission pédagogique. Trois commissions sont organisées pendant l'année : en mars, en juin, et en septembre.

Si la candidature est acceptée, le candidat sera orienté vers le service concerné afin de donner suite au processus d'inscription, à savoir :

Service de la scolarité - si inscription en cours du soir ou hors temps de travail.

Service Cnam Entreprises - si inscription en formation continue (cours en journée)

sante-solidarite.cnam.fr

Contact

secretariat.handicap@cnam.fr